Système hybride à condensation avec pompe à chaleur air integrée

CERAPUR*AERO*

ZWBH 26-4 A ...

JUNKERS

Notice d'utilisation

6 720 810 568 (2020/03) BE

Préface

Cher client,

Une vie pleine de chaleur - Chez Junkers, il s'agit d'une devise traditionnelle. La chaleur est l'un des besoins fondamentaux de l'homme. Sans elle, pas de sensation de bien-être. De même, c'est grâce à la chaleur qu'un intérieur devient véritablement confortable. Depuis plus de 100 ans, Junkers développe des solutions flexibles et variées pour la production de chaleur et d'eau chaude, ainsi que pour la climatisation.

Vous avez fait l'acquisition d'un produit Junkers de très grande qualité. Une décision que vous ne regretterez pas. En effet, nos produits ont recours aux technologies les plus récentes et procurent de nombreux avantages : fiabilité, gestion énergétique efficace et fonctionnement extrêmement silencieux. Des atouts qui permettent de profiter de la chaleur en tout confort.

Si vous deviez toutefois rencontrer des problèmes avec votre produit Junkers, veuillez contacter votre installateur Junkers. Il saura vous procurer l'aide nécessaire. S'il n'est pas disponible, notre service après-vente vous offre son assistance. Pour obtenir plus de détails à ce sujet, reportez-vous au verso.

Nous espérons que votre produit Junkers vous apportera entière satisfaction.

Votre équipe Junkers

Table des matières

1 Explication des symboles et mesures de sécurité 4
1.1 Explication des symboles 4
1.2 Consignes générales de sécurité 5

2 Indications concernant l'appareil 13
2.1 Déclaration de conformité 13
2.2 Aperçu des types 13
2.3 Indications relatives au réfrigérant 13

3 Préparer l'appareil pour le fonctionnement 14
3.1 Aperçu des raccordements 14
3.2 Ouvrir ou fermer le robinet du gaz 15
3.3 Contrôler la pression de l'eau du circuit de chauffage 16
3.4 Rajouter de l'eau de chauffage 16

4 Commande 17
4.1 Eléments de commande et affichages de l'écran 18
4.2 Allumer/éteindre l'appareil 22
4.3 Mise en marche du chauffage 23
4.4 Régler la température d'eau chaude sanitaire 24
4.5 Régler la régulation de chauffage (accessoire) 25
4.6 Mise en marche/arrêt du mode été manuel 26
4.7 Régler la protection antigel 27

5 Consignes pour économiser l'énergie 28

6 Elimination des défauts 30

7 Maintenance 31

8 Protection de l'environnement et recyclage 32

9 Résumé du mode d'emploi 34

10 Déclaration de protection des données 35

1 Explication des symboles et mesures de sécurité

1.1 Explication des symboles

Avertissements

Les avertissements sont indiqués dans le texte par un triangle de signalisation.
En outre, les mots de signalement caractérisent le type et l'importance des conséquences éventuelles si les mesures nécessaires pour éviter le danger ne sont pas respectées.

Les mots de signalement suivants sont définis et peuvent être utilisés dans le présent document :

- AVIS signale le risque de dégâts matériels.
- PRUDENCE signale le risque d'accidents corporels légers à moyens.
- AVERTISSEMENT signale le risque d'accidents corporels graves à mortels.
- DANGER signale la survenue d'accidents mortels en cas de non respect.

Informations importantes

Les informations importantes ne concernant pas de situations à risques pour l'homme ou le matériel sont signalées par le symbole ci-contre.

Autres symboles

Symbole	Signification
▶	Etape à suivre
→	Renvois à un autre passage dans le document
•	Enumération/Enregistrement dans la liste
–	Enumération/Enregistrement dans la liste (2e niveau)

Tab. 1

1.2 Consignes générales de sécurité

Consignes destinées aux utilisateurs

Cette notice d'utilisation s'adresse à l'utilisateur exploitant de l'installation de chauffage. Les consignes de toutes les notices doivent être respectées.

Le non-respect de ces consignes peut entraîner des dégâts matériels, des dommages corporels ou accidents mortels.

- ▶ Lire les notices d'utilisation (appareil, régulation, etc.) avant l'utilisation et les conserver.
- ▶ Respecter les consignes de sécurité et d'avertissement.

Utilisation conforme

Le produit doit être utilisé uniquement pour la production d'eau de chauffage et d'eau chaude sanitaire dans des systèmes à boucle d'eau chaude fermée destinés à un usage privatif.

Toute autre utilisation n'est pas conforme. Les dégâts éventuels qui en résulteraient sont exclus de la garantie.

Comportement en cas d'odeur de gaz

Il existe un risque d'explosion en cas de fuite de gaz. En cas d'odeur de gaz, respecter les règles de comportement suivantes !

- ▶ Eviter la formation de flammes ou d'étincelles :
  - – Ne pas fumer, ne pas utiliser de briquet ou d'allumettes.
  - – Ne pas actionner d'interrupteur électrique, ne pas débrancher de connecteur.
  - – Ne pas téléphoner ou actionner de sonnette.
- ▶ Fermer l'arrivée de gaz sur la vanne d'arrêt principale ou sur le compteur de gaz.
- ▶ Ouvrir portes et fenêtres.
- ▶ Avertir tous les habitants et quitter le bâtiment.
- ▶ Empêcher l'accès de tierces personnes au bâtiment.
- ▶ Appeler les pompiers, la police et le fournisseur de gaz depuis un téléphone situé à l'extérieur du bâtiment !

Danger de mort dû à l'intoxication par les produits de combustion

Les fuites de produits de combustion peuvent entraîner des accidents mortels. En cas de conduits de fumisterie endommagés ou non étanches ou en cas d'odeur de produits de combustion, respecter les règles de comportement suivantes.

- ▶ Arrêter le générateur de chaleur.
- ▶ Ouvrir portes et fenêtres.
- ▶ Le cas échéant, avertir tous les habitants et quitter le bâtiment.
- ▶ Empêcher l’accès de tierces personnes au bâtiment.
- ▶ Informer un installateur ou un service après-vente qualifié.
- ▶ Faire immédiatement éliminer les défauts.

Danger de mort dû au monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz toxique produit, entre autres, par la combustion incomplète de combustibles fossiles, tels que le fioul, le gaz ou les combustibles solides.

Des risques surviennent si du monoxyde de carbone s'échappe de l’installation en raison d’un défaut ou

d’une fuite et s’accumule à l’intérieur sans que l'on s’en aperçoive.

Le monoxyde de carbone est invisible, incolore et inodore.

Pour éviter les dangers causés par le monoxyde de carbone :

- ▶ Faire inspecter et entretenir régulièrement l’installation par une entreprise qualifiée.
- ▶ Utiliser des détecteurs de monoxyde de carbone qui avertissent à temps des fuites de monoxyde de carbone.
- ▶ En cas de suspicion de fuite de monoxyde de carbone :
  - Avertir tous les habitants et quitter immédiatement le bâtiment.
  - Informer une entreprise spécialisée qualifiée.
  - Faire éliminer les défauts.

Inspection et entretien

L'insuffisance ou l'absence de nettoyage, d'inspection ou d'entretien peut provoquer des dégâts matériels et/ou dommages corporels, voire un danger de mort.

- ▶ Faire réaliser ces travaux exclusivement par un professionnel qualifié.
- ▶ Remédier immédiatement aux défauts constatés.
- ▶ Faire inspecter l'installation de chauffage une fois par an par un professionnel qualifié et faire effectuer les travaux de maintenance et de nettoyage nécessaires.
- ▶ Faire nettoyer le générateur de chaleur au moins une fois tous les deux ans.
- ▶ Nous recommandons de conclure un contrat d'inspection annuelle et de maintenance personnalisé avec un technicien qualifié.

Transformation et réparations

Les modifications non conformes sur le générateur de chaleur ou sur les autres pièces de l'installation de chauffage peuvent entraîner des blessures et/ou des dommages matériels.

- ▶ Faire réaliser ces travaux exclusivement par un professionnel qualifié.
- ▶ Ne jamais retirer l'habillage du générateur de chaleur.
- ▶ N'effectuer aucune modification sur le générateur de chaleur ou sur d'autres pièces de l'installation de chauffage.
- ▶ N'obturer en aucun cas les sorties des soupapes de sécurité ! Installations de chauffage avec ballon d'eau chaude sanitaire : pendant la mise en température, de l'eau risque de s'écouler par la soupape de sécurité du ballon d'eau chaude sanitaire.

Fonctionnement type cheminée ou V.M.C.

Le local d'installation doit être suffisamment aéré lorsque l'appareil récupère l'air de combustion du local.

- ▶ Ne pas obturer ni diminuer les orifices d'aération sur les portes, fenêtres et murs.
- ▶ S'assurer du respect des exigences d'aération en accord avec un spécialiste :
  - – en cas de transformations de la construction (par ex. remplacement des portes et fenêtres)
  - – en cas d'intégration a postériori d'appareils avec évacuation de l'air vers l'extérieur (par ex. ventilateurs d'évacuation, ventilateurs de cuisine ou climatiseurs).

Air de combustion/air ambiant

L'air dans le local d'installation doit être exempt de substances inflammables ou chimiques agressives.

- ▶ Ne pas utiliser ou entreposer des matières facilement inflammables ou explosives (papier, essence, diluants, peintures, etc.) à proximité de l'appareil.
- ▶ Ne pas utiliser ou stocker de substances activatrices de corrosion (diluants, colles, détergents chlorés, etc.) à proximité de l'appareil.

Sécurité des appareils électriques à usage domestique et utilisations similaires

Pour éviter les risques dus aux appareils électriques, les prescriptions suivantes s’appliquent conformément à la norme EN 60335-1 :

« Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d’au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s’ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l’utilisation de l’appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l’appareil. Le nettoyage et l’entretien par l'usager ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance ».

« Si le cordon électrique d’alimentation de l’appareil est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou une personne disposant d’une qualification similaire pour éviter tout danger ».

2 Indications concernant l'appareil

2.1 Déclaration de conformité

La fabrication et le fonctionnement de ce produit répondent aux directives européennes et nationales en vigueur.

Le marquage CE prouve la conformité du produit avec toutes les prescriptions européennes légales, qui prévoient la pose de ce marquage.

Le texte complet de la déclaration de conformité est inclus dans la notice d'installation et disponible sur Internet : www.junkers.be

2.2 Aperçu des types

Le système hybride à condensation ZWBH 26-4 A est une chaudière gaz à condensation combinée avec une pompe à chaleur air-eau pour le chauffage et la production d'ECS, équipée d'une pompe de chauffage, d'une vanne à 3 voies et d'un échangeur à plaques pour le chauffage et la production instantanée d'ECS.

2.3 Indications relatives au réfrigérant

Cet appareil contient des gaz à effet de serre fluorés pour réfrigérant. Cet appareil est hermétiquement scellé. Les indications relatives au réfrigérant conformément au décret européen n° 517/2014 sur les gaz fluorés à effet de serre figurent dans la notice d'installation de l'appareil.

Remarque pour l'exploitant : si votre installateur fait l'appoint de réfrigérant, il reporte la charge additionnelle ainsi que le volume total de réfrigérant dans le tableau «Indications relatives au réfrigérant» de la notice d'installation.

3 Préparer l'appareil pour le fonctionnement

3.1 Aperçu des raccordements

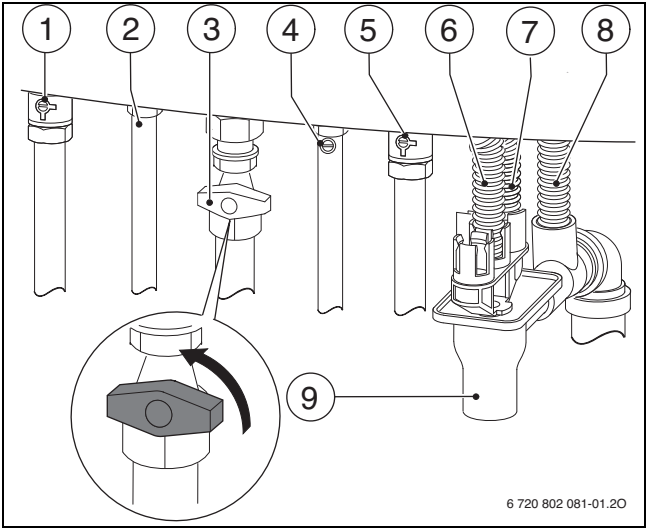

Fig. 1 Raccordements

[1] Robinet de départ chauffage
[2] Eau chaude sanitaire
[3] Robinet de gaz
[4] Robinet d'eau froide
[5] Robinet de retour chauffage
[7] Tuyau du collecteur des condensats de la pompe à chaleur
[6] Tuyau venant de la soupape de sécurité (circuit de chauffage)
[8] Tuyau d'évacuation des condensats
[9] Siphon à entonnoir (accessoire)

3.2 Ouvrir ou fermer le robinet du gaz

- Pour ouvrir le robinet de gaz, tourner la poignée vers la gauche jusqu'à la butée. (poignée dans le sens du flux = ouvrir).
- Pour fermer le robinet de gaz, tourner la poignée vers la droite jusqu'à la butée. (poignée perpendiculaire au sens du flux = fermer).

3.3 Contrôler la pression de l'eau du circuit de chauffage

La pression de service est normalement comprise entre 1 et 2 bar. Contactez votre spécialiste pour qu'il vous indique la pression de service optimale pour votre installation de chauffage.

- ▶ Relever la pression de service sur le manomètre.
- ▶ Si la pression est trop faible, rajouter de l’eau de chauffage.

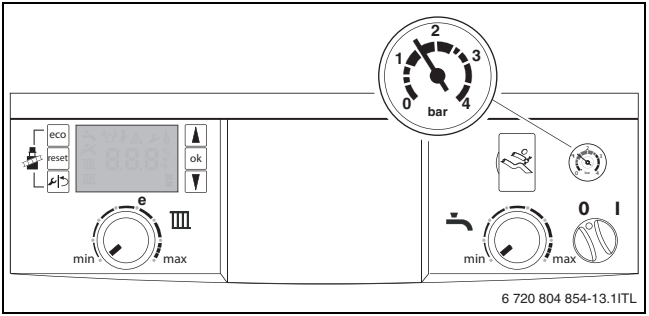

Fig. 2 Manomètre de contrôle de la pression de service avec cache du tableau de commande ouvert

3.4 Rajouter de l'eau de chauffage

L'alimentation en eau de chauffage est différente sur chaque installation. Demandez donc à votre chauffagiste de vous montrer la marche à suivre.

AVIS : Dommages matériels/fissures de tension dus à des différences soudaines de température !

- ▶ Ne remplir l’installation de chauffage qu'à froid.

La pression maximale de 3 bars, pour la température la plus élevée de l’eau de chauffage, ne doit pas être dépassée (la soupape de sécurité s’ouvre).

4 Commande

Cette notice d'utilisation ne concerne que la chaudière.
Selon la régulation utilisée, certaines fonctions divergent au niveau de leur utilisation.

Les possibilités suivantes de régulation de chauffage peuvent trouver leur utilisation :

- régulateur en fonction des intempéries installé dans l'appareil, → fig. 4, [5]
- régulateur en fonction des conditions extérieures monté à l'extérieur

Vous trouverez des consignes supplémentaires dans la notice d'utilisation du thermostat.

Vous trouverez page 34 une notice d'utilisation succincte de l'appareil.
Après la lecture de la notice d'utilisation, vous pouvez déployer la notice d'utilisation courte vers l'extérieur et la glisser dans le cache de l'appareil pour la conserver.

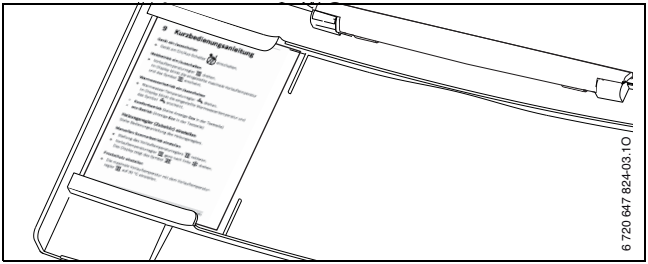

Fig. 3

4.1 Eléments de commande et affichages de l'écran

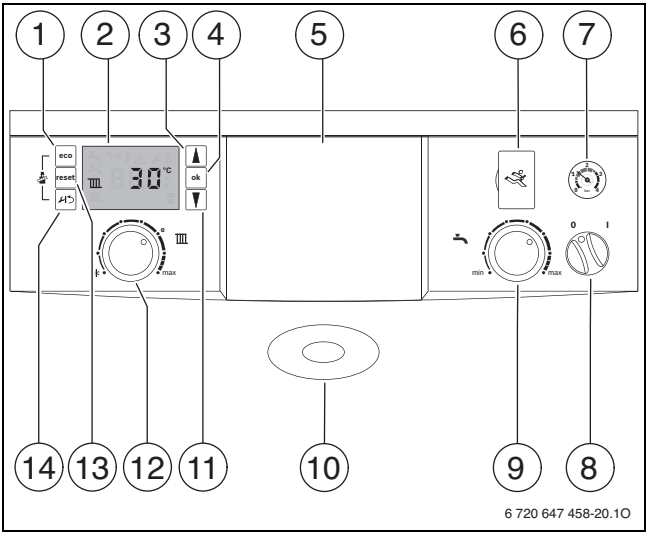

Fig. 4 Éléments de commande

[1] Touche Eco
[2] Afficheur
[3] Touche fléchée ▲ (= défiler vers le haut)
[4] Touche ok (= confirmer la sélection, enregistrer la valeur)
[5] Logement pour une régulation à sonde extérieure ou une horloge (accessoires)
[6] Interface de diagnostic
[7] Manomètre
[8] Interrupteur Marche / Arrêt
[9] Sélecteur de température eau chaude sanitaire
[10] Voyant pour fonctionnement du brûleur/défauts
[11] Touche fléchée ▼ (= défiler vers le bas)
[12] Sélecteur de température de départ chauffage
[13] Touche reset
[14] Touche de service

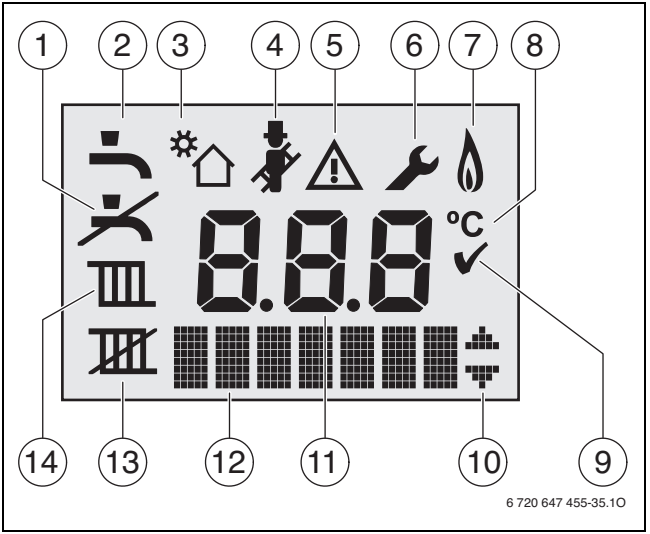

Fig. 5 Messages d'écran

[1] Mode eau chaude sanitaire bloqué (hors gel)
[2] Mode ECS
[3] mode solaire
[4] Mode ramoneur
[5] Défaut
[6] Mode de service
[5 + 6] Mode entretien
[7] Fonctionnement du brûleur
[8] Unité de température °C
[9] Enregistrement terminé
[10] Affichage d'autres sous-menus/fonctions de service, possibilité de les faire défiler avec les touches fléchées ▲ et ▼.
[11] Affichage alphanumérique (par ex. température)
[12] Ligne texte
[13] Mode été manuel
[14] Mode chauffage

Affichages spéciaux dans la ligne de texte:

Fonction de purge

Programme de remplissage du siphon

Pompe à chaleur en marche

4.2 Allumer/éteindre l'appareil

Allumer

- Mettre l'appareil sous tension à l'aide de l'interrupteur principal.
  L'écran est allumé et affiche la température de l'appareil.

Fig. 6

Si le symbole s'affiche sur l'écran, l'appareil reste pendant 15 minutes sur puissance thermique minimale pour remplir le siphon des condensats.

Arrêt

- Mettre l'appareil hors tension à l'aide de l'interrupteur principal.
  L'écran s'éteint.
- Si l'appareil doit être mis hors service pour une longue période : prévoir une protection antigel (→ chapitre 4.7).

L'appareil est équipé d'une protection antiblocage pour la pompe de chauffage, qui empêche le blocage de la pompe après un arrêt prolongé. Si l'appareil est éteint, il n'y a pas de protection antiblocage.

4.3 Mise en marche du chauffage

La température de départ maximale peut être réglée entre 30 °C et 82 °C[1] La température de départ actuelle est affichée.

Pour les chauffages au sol, tenir compte de la température de départ maximale autorisée.

▶ Tourner le sélecteur de température , afin d'adapter la température de l'eau de chauffage à l'installation :

Température de départ chauffage	Exemple d'application
Butée gauche (pas d'affichage de température)	Protection hors gel (→ chap. 4.6, page 26)
env. 30 °C	Protection hors gel de l'installation (→ chap. 4.7, page 27)
env. 50 °C	Chauffage au sol
env. 75 °C	Chauffage par radiateurs
env. 82 °C	Chauffage par convecteurs

Tab. 2 Temp maximale de départ

▶ Tourner le sélecteur de température de départ .
La température de départ maximale réglée clignote et le symbole s'affiche.

Fig. 7

1. La valeur maximale peut être diminuée par le technicien.

4.4 Régler la température d’eau chaude sanitaire

Régler la température d’eau chaude sanitaire sur le sélecteur de température d’ECS .

- ▶ Tourner le sélecteur d’eau chaude sanitaire .
  La température d’eau chaude sanitaire réglée clignote dans l’affichage et le symbole s’affiche.

Fig. 8

Pendant la production d’eau chaude sanitaire, (ZWBH 26-4 A : prélèvement d'eau chaude sanitaire) est affiché sur l'écran.

Lorsque le sélecteur d'eau chaude sanitaire est en butée à gauche (pas d'affichage de température) la production d'ECS est arrêtée (protection hors gel). L’écran affiche le symbole .

Mode confort ou éco ?

Pour ZWBH 26-4 A :

- Mode confort (pas de message Eco dans la ligne texte)
  L’appareil est maintenu en permanence à la température réglée. Les temps d’attente sont donc courts pour les prélèvements d’eau chaude sanitaire. L’appareil se met en marche même en l’absence d’utilisation d’eau chaude sanitaire.
- Mode eco (message Eco affiché dans la ligne texte)
  - Le réchauffage à la température réglée ne se fait que lorsque de l’eau chaude sanitaire est prélevée.
  - avec signal de demande d’eau chaude (Ecosmart).
    Ouvrir brièvement puis refermer le robinet d'eau chaude pour chauffer l'eau à la température réglée.

Le signal de demande (Ecosmart) permet une économie optimale d'eau et de gaz.

Si le mode Eco a été activé via le programme horaire de la régulation de chauffage/du programmateur, ⏲ est affiché dans la ligne de texte Eco (voir également la notice d'utilisation de la régulation de chauffage/du programmateur).

- Appuyer sur la touche Eco jusqu'à ce que le message Eco apparaisse ou disparaisse.

4.5 Régler la régulation de chauffage (accessoire)

La régulation du chauffage peut s'effectuer par la chaudière ou par une régulation de chauffage (accessoire). Demandez à votre technicien de vous indiquer les réglages possibles.

4.6 Mise en marche/arrêt du mode été manuel

Le circulateur, et par conséquent le chauffage, sont arrêtés. L'alimentation en eau chaude sanitaire ainsi que l'alimentation électrique pour la régulation du chauffage et l'horloge sont maintenus.

AVIS : Dégâts sur l'installation dus au gel !
En mode été, seule la protection antigel de l'appareil subsiste.

- En cas de risque de gel faire attention à la protection antigel (→ chapitre 4.7).

- Noter la position du sélecteur de température de départ chauffage .
- Tourner le sélecteur de température de départ chauffage entièrement vers la gauche (position).
  L'afficheur présente le symbole .

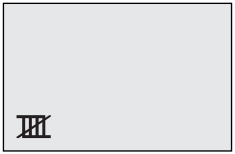

Fig. 9

Consulter aussi les instructions d'utilisation de la régulation ou du thermostat.

4.7 Régler la protection antigel

Protection antigel pour l'installation de chauffage :

- Laisser l'appareil sous tension.
- Adapter la température de départ maximale avec le sélecteur de la température de départ à 30 °C.

Fig. 10

-ou- Si vous souhaitez laisser l'appareil éteint :

- Faire mélanger du produit antigel à l'eau de chauffage par votre installateur ou service après-vente agréé lorsque l'appareil est à froid (voir notice d'installation) et vidanger le circuit d'eau chaude sanitaire.

Consulter aussi les instructions d'utilisation de la régulation ou du thermostat.

Protection hors gel pour un ballon :

- Tourner le thermostat eau chaude sanitaire vers la gauche jusqu'à la butée. L'écran affiche le symbole .

Fig. 11

5 Consignes pour économiser l'énergie

Chauffage économique

Avec CerapurAero Junkers vous offre une solution intelligente, qui associe les avantages d'une chaudière à condensation efficace avec ceux d'une pompe à chaleur air puissante dans un seul appareil.

L'appareil est conçu de façon à ce que la consommation de gaz et l'impact sur l'environnement soient réduits au minimum, tout en garantissant un confort maximum.

Votre technicien se charge du réglage de l'appareil lors de l'installation en fonction de vos frais d'électricité et de gaz, de sorte que CerapurAero fonctionne toujours dans la plage la plus favorable pour vous. En cas de modifications importantes du coût des énergies, ces réglages doivent être modifiés lors de l'inspection et de l'entretien annuels.

L'alimentation du brûleur en gaz est régulée selon les besoins thermiques du logement. Si les besoins diminuent, l'appareil continue de fonctionner en petite puissance. Le professionnel nomme ce principe régulation continue. Cette régulation continue permet de minimiser les variations de température et de répartir la chaleur de manière constante dans les pièces. Il est donc possible que l'appareil fonctionne longtemps tout en consommant moins de gaz qu'un appareil qui s'enclenche et s'arrête en permanence.

Entretien

Afin de maintenir la consommation de gaz et donc les émissions de substances polluantes à un niveau bas pendant une période prolongée, nous recommandons de conclure un contrat de maintenance auprès d'un spécialiste qualifié incluant une inspection annuelle et un entretien en fonction des besoins.

Régulation de chauffage

Utiliser une régulation de chauffage avec régulateur en fonction des intempéries et vannes thermostatiques.

Vous trouverez davantage d'informations dans la notice d'installation et d'utilisation du régulateur.

Robinets thermostatiques

Ouvrir complètement les robinets thermostatiques, afin que la température ambiante souhaitée puisse être atteinte. Ne modifier la température sur le régulateur que lorsque la température ambiante souhaitée n'est pas atteinte après une période prolongée.

Chauffage par le sol

Ne pas dépasser la valeur de la température de départ recommandée par le fabricant comme température de départ maximale.

Mieux vaut aérer brièvement mais intensément (fenêtres grandes ouvertes).

Pour aérer, ne pas laisser la fenêtre en position oscillo-battante. Sinon, la chaleur s'échappe continuellement de la pièce sans améliorer significativement l'air ambiant. Il vaut mieux ouvrir complètement les fenêtres pendant une courte durée.

Pendant l'aération des pièces, fermez les robinets thermostatiques.

Eau chaude sanitaire

Toujours sélectionner une température d'eau chaude sanitaire aussi faible que possible.
Un réglage faible au niveau du thermostat ECS permet des économies d'énergie importantes.
De plus, des températures d'ECS élevées provoquent une calcification plus forte et altèrent ainsi le fonctionnement de l'appareil (par ex. temps de chauffage plus longs ou quantités d'écoulement plus faibles).

Bouclage sanitaire

Régler une pompe de circulation éventuelle pour l'eau chaude sanitaire par un programme horaire selon les besoins individuels (par ex. le matin, à midi, le soir).

6 Elimination des défauts

L'appareil de commande surveille tous les composants de sécurité, de régulation et de commande. Si un défaut survient pendant la marche, un code de défaut s'affiche.

Si un code de défaut clignote :

- ▶ Eteindre l'appareil et le rallumer (→ page 22).

-ou-

- ▶ Appuyer sur la touche reset jusqu'à ce que la ligne de texte affiche Reset. L'appareil se remet en service et l'afficheur indique à nouveau la température de départ chauffage.

Si la panne ne peut pas être éliminée :

- ▶ Contacter un technicien agréé ou le service après-vente et indiquer le code défaut et les caractéristiques de l'appareil.

Caractéristiques techniques de l'appareil

Si vous avez besoin du service après-vente, il est préférable de donner des renseignements précis sur votre appareil. Vous les trouverez sur la plaque signalétique ou sur l'autocollant indiquant le type de l'appareil sur le cache.

Désignation de l'appareil (par ex. CerapurAero ZWBH 26-4 A ...)

.....

Numéro de série :

.....

Date de la mise en service :

.....

Installateur :

.....

7 Maintenance

Inspection et entretien

L'utilisateur est responsable de la sécurité de l'installation de chauffage et du respect de l'environnement (loi relative à la lutte contre les pollutions).

Par conséquent, il est nécessaire de conclure un contrat d'entretien et d'inspection avec un professionnel incluant une inspection annuelle et un entretien personnalisé. Cela garantit un rendement important pour une combustion respectueuse de l'environnement.

Nettoyer l'habillage

Nettoyer l'habillage avec un chiffon humide. Ne pas utiliser de produits de nettoyage corrosifs ou caustiques.

8 Protection de l’environnement et recyclage

La protection de l’environnement est un principe de base du groupe Bosch.
Nous accordons une importance égale à la qualité de nos produits, à leur rentabilité et à la protection de l’environnement. Les lois et prescriptions concernant la protection de l’environnement sont strictement observées.
Pour la protection de l’environnement, nous utilisons, tout en respectant les aspects économiques, les meilleurs technologies et matériaux possibles.

Emballages

En matière d’emballages, nous participons aux systèmes de mise en valeur spécifiques à chaque pays, qui visent à garantir un recyclage optimal.
Tous les matériaux d’emballage utilisés respectent l’environnement et sont recyclables.

Appareils usagés

Les appareils usés contiennent des matériaux qui peuvent être réutilisés.
Les composants se détachent facilement. Les matières synthétiques sont marquées. Ceci permet de trier les différents composants en vue de leur recyclage ou de leur élimination.

Appareils électriques et électroniques usagés

Ce symbole signifie que le produit ne doit pas être éliminé avec les autres déchets, mais doit être acheminé vers des points de collecte de déchets pour le traitement, la collecte, le recyclage et l'élimination.

Le symbole s'applique aux pays concernés par les règlements sur les déchets électroniques, par ex. la « Directive européenne 2012/19/CE sur les appareils électriques et électroniques usagés ». Ces règlements définissent les conditions-cadres qui s'appliquent à la reprise et au recyclage des appareils électroniques usagés dans certains pays.

Comme les appareils électroniques peuvent contenir des substances dangereuses, ils doivent être recyclés de manière responsable pour réduire les éventuels dommages environnementaux et risques pour la santé humaine. De plus, le recyclage des déchets électroniques contribue à préserver les ressources naturelles.

Pour de plus amples informations sur l'élimination écologique des appareils électriques et électroniques usagés, veiller contacter l'administration locale compétente, les entreprises chargées de l'élimination des déchets ou les revendeurs, auprès desquels le produit a été acheté.

Des informations complémentaires sont disponibles ici :

www.weee.bosch-thermotechnology.com/

9 Résumé du mode d’emploi

Allumer/éteindre l’appareil

- Enclencher l’appareil avec l’interrupteur marche/arrêt .

Mise en marche/arrêt du mode chauffage

- Tourner le sélecteur de température de départ .
  La température de départ maximale réglée clignote et le symbole s’affiche.

Régler la production d’eau chaude sanitaire

- Tourner le sélecteur d’eau chaude sanitaire .
  La température d’eau chaude sanitaire réglée clignote dans l’affichage et le symbole s’affiche.

- Mode confort (pas de message Eco affiché dans la ligne texte).
- Mode eco (message Eco affiché dans la ligne texte).

Régler la régulation de chauffage (accessoire)

Voir la notice d’utilisation de la régulation.

Mise en marche/arrêt du mode été manuel

- Noter la position du sélecteur de température de départ chauffage .
- Tourner le sélecteur de température de départ chauffage entièrement vers la gauche (position).
  L’afficheur présente le symbole

Régler la protection antigel

- Adapter la température de départ maximale avec le sélecteur de la température de départ à 30 °C.

10 Déclaration de protection des données

Nous, **[FR] elm.leblanc S.A.S., 124-126 rue de Stalingrad, 93711 Drancy Cedex, France, [BE] Bosch Thermotechnology n.v./s.a., Zandvoortstraat 47, 2800 Mechelen, Belgique, [LU] Ferroknepper Buderus S.A., Z.I. Um Monkeler, 20, Op den Drieschen, B.P. 201 L-4003 Esch-sur-Alzette, Luxembourg**, traitons les informations relatives au produit et à son installation, l'enregistrement du produit et les données de l'historique du client pour assurer la fonctionnalité du produit (art. 6 (1) phrase 1 (b) du RGPD), pour remplir notre mission de surveillance et de sécurité du produit (art. 6 (1) phrase 1 (f) GDPR), pour protéger nos droits en matière de garantie et d'enregistrement de produit (art. 6 (1) phrase 1 (f) du RGPD), pour analyser la distribution de nos produits et pour fournir des informations et des offres personnalisées en rapport avec le produit (art. 6 (1) phrase 1 (f) du RGPD). Pour fournir des services tels que les services de vente et de marketing, la gestion des contrats, le traitement des paiements, la programmation, l'hébergement de données et les services d'assistance téléphonique, nous pouvons exploiter les données et les transférer à des prestataires de service externes et/ou à des entreprises affiliées à Bosch. Dans certains cas, mais uniquement si une protection des données appropriée est assurée, les données à caractère personnel peuvent être transférées à des destinataires en dehors de l'Espace économique européen. De plus amples informations sont disponibles sur demande. Vous pouvez contacter notre responsable de la protection des données à l'adresse suivante : Data Protection Officer, Information Security and Privacy (C/ISP), Robert Bosch GmbH, Postfach 30 02 20, 70442 Stuttgart, ALLEMAGNE.

Vous avez le droit de vous opposer à tout moment au traitement de vos données à caractère personnel conformément à l'art. 6 (1) phrase 1 (f) du RGPD pour des motifs qui vous sont propres ou dans le cas où vos données personnelles sont utilisées à des fins de marketing direct. Pour exercer votre droit, contactez-nous via l'adresse **[FR] privacy.ttfr@bosch.com, [BE] privacy.ttbe@bosch.com, [LU] DPO@bosch.com**. Pour de plus amples informations, veuillez scanner le QR code.

Bosch Thermotechnology nv/sa
Gebouw B
Zandvoortstraat 47
2800 Mechelen

Tel. 03 887 20 60
www.junkers.be

JUNKERS